

**COMITÉS ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE
(ZIP) VILLE-MARIE ET (ZIP) JACQUES-CARTIER**

PROJET COLLECTIF:

SEMAINE MÉTROPOLITAINE DES BERGES

Document déposer à l'intention de :

**Monsieur Jean-François Saint-Onge
Conseiller, Arrondissement de Ahuntsic-Cartierville
Président de la Commission sur les services aux citoyens**

Montréal, 26 juin 2006

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DU PROJET	3
DESCRIPTION DU PROJET.....	4
PROBLÉMATIQUE	4
OBJECTIFS	5
JUSTIFICATION.....	6
CARACTÈRE INNOVATEUR DU PROJET	6
BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS, MESURABLES ET DURABLES DU PROJET.....	6
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU PROJET.....	7
PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE.....	8
RÉSULTATS ATTENDUS	8
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTORISATION	8
GESTION ET RETOMBÉES DU PROJET.....	8
ACTIVITÉS DE COMMUNICATION.....	9

RÉSUMÉ DU PROJET

En 2004, un regroupement d'acteurs environnementaux, mis sur pied par les deux Comités ZIP métropolitains a convenu de poser les premiers jalons de *la semaine métropolitaine des berges* au cours de laquelle plusieurs projets environnementaux et de sensibilisation concernant les rives montréalaises devaient être réalisés. Le projet toujours d'actualité sert à mobiliser les organismes locaux de l'Île de Montréal intéressés par le recouvrement des usages des plans d'eau qui ceinturent Montréal. Ce projet très englobant s'inscrit dans la démarche engagée par la Ville de Montréal et ses partenaires du Plan stratégique de développement durable et la mise en place du Réseau bleu.

Le projet structurant compte poursuivre le développement d'une série d'activités en berges, à divers endroits autour de l'île de Montréal. Un des premiers projets d'action régionale a permis à l'été 2005 de créer un premier réseau pour réaliser une journée de nettoyage des berges publiques ou privées montréalaises.

Cette première série d'actions de nettoyage s'inscrit à l'intérieur d'un projet plus vaste qui se veut mobilisateur à l'échelle du Grand Montréal et récurrente *sur une base annuelle*. Le projet aura pour but de mobiliser chaque année un nombre d'acteurs toujours grandissant afin d'initier la grande corvée de l'ensemble des berges montréalaises. Cette initiative pourrait être aussi un élément déclencheur important pour une *semaine métropolitaine des berges et complémentaire à la Journée de l'eau*.

De façon concrète, le projet de nettoyage des berges initie une démarche d'engagement et de prise de conscience, par les citoyens et des administrations locales, de l'état des rives qui les entourent et leur participation à l'exercice de réduire drastiquement la quantité des déchets en rives.

DESCRIPTION DU PROJET

PROBLÉMATIQUE

Jadis, les berges de l'île de Montréal permettaient le libre accès au plan d'eau tant pour la simple contemplation que pour les usages récréatifs tels que la baignade. Aujourd'hui, dans la région montréalaise la situation est bien différente. La plupart des accès à l'eau qui existaient autrefois, ont disparu ou sont inutilisables pour des questions de sécurité et de santé. L'accessibilité visuelle et physique aux rives est aussi devenue très limitée en raison de la privatisation importante des berges et de l'industrialisation.

Aujourd'hui, les accès visuels au plan d'eau se font via l'aménagement des quelques fenêtres que sont les parcs riverains comme le secteur du Vieux-Port, le parc de la Cité-du-Havre, le parc Jean-Drapeau, le parc de la Promenade Bellerive, les Rapides de Lachine, les parc René-Lévesque, l'écluse de Sainte-Anne-de-Bellevue, la plage de l'Anse à l'Orme, le parc de la Merci et certains parcs-nature. Ces fenêtres sont toutefois inégalement réparties sur le territoire et représentent une modeste fraction de l'ensemble du potentiel de berges à Montréal. Par ailleurs, les accès directs au plan d'eau autour de l'île de Montréal, par les rampes de mise à l'eau pour de petites embarcations et les plages, sont peu nombreux. La population a peu d'accès directs aux plans d'eau car les berges sont en grande majorité de propriété privée. Cette situation a, au fil des ans, créé un certain désintéressement des Montréalais(es) face aux cours d'eau et à leurs rives, entraînant une méconnaissance et un manque d'attrait des berges du Saint-Laurent et de la Rivière-des-Prairies.

Outre l'accès, la qualité des rives et de l'eau est un facteur limitatif à toutes activités récréatives en rive et bien sûr a un impact sur les écosystèmes. Malheureusement, on observe fréquemment des déchets solides de toutes natures le long des berges de l'île de Montréal (papier, sacs de plastique, pneus, moteurs, etc.). Évidemment, à ces déchets que l'on pourrait qualifier d'«encombrants», s'ajoute une pollution beaucoup moins visible mais parfois plus dangereuse, celle des liquides (huiles, solvants, peintures...) et des polluants sous forme dissoute tels que les métaux lourds. L'origine de tout cela est très diverse : rejets directs au cours d'eau, rejets sur la rue et dans les égout pluviaux (dans les réseaux séparatifs et lors des surverses en temps de pluie dans les réseaux unitaire), rejets à l'égout sanitaire (qui se retrouvent en rive quand il y a des raccordements croisés dans les réseaux séparatifs).

Globalement, cette situation affecte la qualité de l'eau et des rives, porte atteinte à la santé des écosystèmes et n'incite donc pas les Montréalais(es) à se tourner vers les cours d'eau qui ceignent l'île pour des activités de détente et de loisir.

Mais des initiatives locales réalisées par des groupes de citoyens ou des organismes environnementaux et de loisir démontrent clairement que l'intérêt et la sensibilisation de la population est d'une part déjà clairement présente chez une portion de la population et sous-jacente chez l'autre.

Finalement, il n'existe pas d'outils de vulgarisation qui permettent de sensibiliser les usagers riverains montréalais de tous âges du bon usage de leurs berges. Par ailleurs, plusieurs documents de sensibilisation plus généraux existent déjà mais sont trop peu connus.

OBJECTIFS

Le projet des Comités ZIP vise à s'insérer dans le Plan d'action de Montréal.net afin d'assurer un financement adéquat et récurrent pour mettre en place des activités de nettoyage des berges.

Ce projet de nettoyage des berges montréalaises vise à définir un réseau de collaborateurs et à encadrer des initiatives locales avec les arrondissements et villes riveraines.

Ce projet poursuit trois objectifs principaux :

1. Le premier, à court terme, est de mobiliser les organismes locaux dont l'intérêt porte sur l'amélioration de l'état des berges et désireux de s'impliquer dans la réalisation de leur nettoyage. Mobiliser plusieurs organismes nous permettra de cibler une série d'actions simultanées sur plusieurs tronçons des rives de l'Île de Montréal.
2. Le second objectif inclut une activité de sensibilisation au bon usage et au potentiel biologique et récréatif qu'offrent les berges. Cette activité de sensibilisation vise la population en général via les médias dont les hebdomadaires de quartier, les bénévoles pour la journée de nettoyage et toutes personnes passant près des tronçons ciblés lors de la tenue de l'événement. Pour cela, un document de sensibilisation sera réalisé et des animateurs sur place transmettront les informations sur les bonnes pratiques en rive et la valeur des écosystèmes aquatiques.
3. Le troisième objectif est de mettre à niveau les instruments de logistique nécessaires pour une corvée de nettoyage efficace et plaisante pour le nombreux bénévoles qui y participent

Cette démarche vise à faire prendre conscience de l'état des berges aux citoyens riverains en premier et les usagers des plan d'eau ainsi que du potentiel que les berges offrent en terme d'usages récréatifs et de potentiel biophysique.

Plus particulièrement le projet verra à :

- Sensibiliser la population à ne pas jeter leurs matières résiduelles dans nos rivières;
- Améliorer la qualité visuelle de nos cours d'eau;
- Préparer les berges et cours d'eau à accueillir les usagers des plans d'eau sans danger;
- Éduquer, impliquer et faire participer la population riveraine à un projet collectif environnemental
- Conscientiser les jeunes sur l'attitude à adopter envers l'environnement et les impliquer concrètement dans un projet local.

Une semaine de nettoyage est un événement en soi, mais ne peut retirer la totalité des déchets en berge sur tout le pourtour de l'Île de Montréal. Le projet devra donc être récurrent afin de mobiliser année après année un nombre grandissant d'acteurs et d'inscrire dans les habitudes de la population locale des actions de nettoyage des berges.

JUSTIFICATION

Ce projet s'inscrit dans les recommandations issues du Sommet de Montréal plus particulièrement du sentier 2.3 - la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et dans la démarche engagée par la Ville de Montréal et ses partenaires pour la réalisation du Plan stratégique de développement durable et contribuer à la consolidation du Réseau bleu.

Plusieurs initiatives locales de nettoyage ont lieu sur l'île, prouvant l'intérêt réel de nombreux organismes et d'une partie importante de la population à prendre soin des rives montréalaises. Un encadrement de telles initiatives permettrait de favoriser la synergie entre elles et d'étendre de telles actions à l'échelle de la métropole. Plusieurs villes à travers le Québec ont déjà réalisé de tels projets de nettoyage de berges, Laval l'a fait en 2001. Montréal se doit de participer activement à ce mouvement général vers la réhabilitation des berges.

Enfin, au Plan d'Action et de Réhabilitation des Comités ZIP Montréalais l'amélioration des berges par le nettoyage et la protection des habitats sont des actions privilégiées.

- Comité ZIP Ville-Marie – Fiche 2.4 : Nettoyage des berges
- Comité ZIP Jacques-Cartier – Fiche 14 : Protection des berges et des Îles

CARACTÈRE INNOVATEUR DU PROJET

Le premier aspect novateur est la mise en place de plusieurs actions concrètes, de corvées de nettoyage des berges, qui seront mises en réseau grâce à l'établissement d'une *Semaine métropolitaine des berges*.

Un deuxième aspect novateur, le caractère récurrent du projet de nettoyage des berges, tant au niveau local et que régional. Cet aspect assurera une pérennité à la démarche tout en ayant un effet mobilisateur chaque année.

Le projet contribuera à sensibiliser les participants au principe de base du développement durable par une gestion des déchets particulière. L'expertise au plan de la récupération et du tri des matières résiduelles des Éco-centre de la Ville de Montréal sera mise à contribution.

Enfin, le projet permettra de faire connaître le potentiel écologique méconnu et surtout de développer un sentiment d'appartenance aux berges chez tous les montréalais(es).

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS, MESURABLES ET DURABLES DU PROJET

Le principal bénéfice sera l'amélioration esthétique des berges par le retrait de divers débris accumulés sur les rives. De plus, les participants aux corvées de nettoyage seront au fait de la problématique des déchets en berges. Ne pas oublier l'aspect mesurable du projet, le poids ou volume de détritus ramassés et un kilomètre de rives nettoyées.

Outre ces bénéfiques, nous considérons que la sensibilisation permettra de rejoindre directement et les citoyens, notamment les jeunes, en vue d'une réflexion et d'un changement de comportements en regard de leur consommation et du devenir de leurs déchets dans l'environnement en général et dans leur environnement immédiat.

Par ailleurs, ce projet offrira aux citoyens et aux jeunes, une participation concrète à la solution, diminuant ainsi le sentiment d'impuissance souvent exprimé tout en suscitant un intérêt et une réappropriation du Fleuve et de la Rivière des Prairies, un désir d'y avoir accès et de les protéger.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU PROJET

Le premier palier le comité des usages des plan d'eau métropolitains formé des organismes suivants :

- Comités ZIP Ville-Marie et Jacques-Cartier

Ce dernier assurera les aspects fonctionnels et opérationnels et assurent les démarches auprès des fournisseurs régionaux de services , dans le but d'offrir une banque de services à l'intention des organismes qui effectueront les corvées (nourriture, gants, sacs déchets, affiches, transport, modèles d'entente avec les arrondissements, etc.)

Au second palier, regroupe les organismes terrains locaux. Ils collaboreront à préciser les lieux où s'effectuera le nettoyage et assureront la coordination des activités sur le terrain lors de la période du nettoyage des berges , ainsi quel'encadrement des bénévoles.

Organigrammes des rôle et des tâches

1. Mandat du Comité des usages des plans d'eau métropolitains (premier palier)

- Etablir calendrier des échéanciers
- Poursuivre la recherche de financement pour l'ensemble des activités et établir les budgets :
- Assurer une visibilité au projet
- Développer les outils de sensibilisation (remis aux organismes, aux bénévoles et + à définir)
- Planifier la logistique régionale afin de répondre aux besoins locaux
- Établir les contacts et les ententes avec la ville, les arrondissements, les Éco-centres, les corporations privées, etc...
- Repérages des sites de nettoyage
- Rencontre et sensibilisation des participants, répondre aux questions
-
- Assurer la coordination avec les organismes locaux

2. Mandat des organismes locaux (organismes terrains)

- Mobiliser les riverains et usagers ainsi que tous autre organismes (scouts, cadets de l'armée et groupes locaux etc...)
- Assurer la coordination des bénévoles sur le terrain et du bon déroulement

- Réaliser le nettoyage et la sensibilisation
- Envoi des invitations aux riverains
- Fournir les équipements et les outils aux participants
- Fournir des aires de repos et un lunch
- Assurer le transport des déchets
- Définir une sécurité et les premiers soins

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

La Ville de Montréal abrite plusieurs comités environnementaux d'arrondissement, quatorze Éco-quartier, groupes de citoyens pour la protection des espaces verts sur l'île de Montréal, des associations touristiques et d'autres organismes socio-récréatifs qui seront sollicités afin de mobiliser leurs ressources vers l'atteinte des objectifs.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les principaux bénéfices environnementaux à court terme du présent projet seront une meilleure compréhension de la problématique des déchets en rives, pour les bénévoles qui formeront les équipes de corvée de nettoyage des rives sur l'Île de Montréal. Nous attendons toutefois que les activités de sensibilisation permettront aussi d'augmenter la taille du territoire actuellement nettoyé sur l'ensemble de l'île, et de susciter l'intérêt des intervenants politiques et économiques sur cette problématique, pour favoriser un investissement plus élevé de leur part dans ce dossier.

Outre ces effets, nous considérons que les outils développés permettront de rejoindre directement et localement les citoyens, notamment les jeunes, en vue d'une réflexion et d'un changement de comportements en regard de leur consommation et du devenir de leurs déchets dans l'environnement en général et dans leur environnement immédiat. Par ailleurs, ce projet offrira à ces citoyens et, encore ici particulièrement aux jeunes, une participation concrète à la solution, diminuant ainsi le sentiment d'impuissance souvent exprimé tout en suscitant un intérêt et une ré-appropriation du fleuve et de la Rivière-des-Prairies, un désir d'y avoir accès et de les protéger.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTORISATION

Ce projet ne requière aucune autorisation particulière compte tenu que le nettoyage s'effectuera sur les berges. Cependant, nous obtiendront une reconnaissance du projet auprès de la Ville de Montréal et de chacun des arrondissements.

GESTION ET RETOMBÉES DU PROJET

Un(e) coordonnateur(e) et une agente de communication seront embauché(e)s pour réaliser ce projet. Le coordonnateur assurera l'aspect logistique et technique du projet. L'agente en communication (moins de 30 ans) sera de formation universitaire et aura le mandat de réaliser les prises de photographies et participera au montage des produits (montage des cartes, diaporama).

RENSEIGNEMENTS SUR LE FINANCEMENT

L'envergure du projet requiert des ressources humaines et financière afin d'assurer la mobilisation et l'organisation de base.

Le projet nécessitera deux personnes, 12 mois par année, soit un budget d'opération estimé à 140 000\$ pour la coordination régionale et un budget d'environ \$15,000 doit être prévu pour chacune des activités de nettoyage. Le financement devrait provenir du programme de propreté.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Plusieurs activités seront à prévoir dans le plan des communications afin d'assurer une visibilité adéquate du projet.